

“Reconnaître l’humour comme une discipline à part entière”

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La ministre Linard veut intégrer le secteur de l’humour dans les politiques culturelles.

Bénédicte Linard poursuit une ambition: “Faire en sorte que la culture puisse aller vers le plus de monde possible, quelle que soit la réalité des uns et des autres, et quel que soit leur âge.” Pour la ministre de la Culture, le rire, l’improvisation et le stand-up sont des moyens supplémentaires d’amener les gens vers la culture. Le hic, c’est qu’à ce jour, l’humour ne fait toujours pas partie des politiques culturel-

les soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, même si la discipline connaît un essor fulgurant en Belgique francophone depuis quelques années. “Mon objectif est de faire reconnaître l’humour comme une discipline à part entière”, poursuit l’élue Ecolo.

Pour ce faire, le cabinet de la ministre a réalisé un travail exploratoire visant à déterminer le périmètre de l’humour, ses acteurs et ses enjeux. Avec l’aide de professionnels du sec-

teur et d’humoristes comme Vincent Taloché et Zidani, un groupe de travail a été mis sur pied qui a émis une série de recommandations pour mieux soutenir cette filière. En parallèle, s’est créé la Fédération belge des professionnels de l’humour, la FBPH, dont l’existence réjouit la ministre. “Aujourd’hui, je travaille avec 58 fédérations culturelles. C’est extrêmement important qu’il y ait des fédérations qui puissent représenter les secteurs car ça vous donne des interlocuteurs qui connaissent le terrain.”

Concrètement, il a été décidé d’intégrer les humoristes au décret des arts de la scène.

“Il s’agit de la loi qui gère les théâtres, les arts vivants, la musique. L’idée est que l’humour puisse être inscrit dans ce décret afin qu’il puisse bénéficier d’un soutien financier sur le long terme.”

L’idée est d’aboutir en juin pour avoir les contrats-programmes en octobre.

On ne parle pas ici de créer un statut d’artiste pour les humoristes car cette compétence sociale dépend du fédéral et non des Communautés. Il est plutôt question d’offrir des

bourses pour soutenir des projets ou encore d’attribuer des aides à la diffusion. “Entrer dans le décret permet de ne plus être dans le cas par cas. De ne plus donner une aide ponctuelle quelque part mais de pouvoir être soutenu dans le temps. Pour fixer une convention sur trois ans ou un contrat-programme sur 5 ans, par exemple. Cela permet à tout un secteur de se structurer et de pouvoir vivre dans le temps.”

Ce décret des arts de la scène est en train d’être finalisé. Le texte, déjà passé en première lecture au gouvernement, est actuellement soumis aux fédérations concernées. Celles-ci ont jusqu’au 10 avril pour l’enrichir et éventuellement l’ajuster. Après une deuxième lecture, un passage devant le Conseil d’État puis encore une troisième lecture, le texte passera au Parlement. L’idée est d’aboutir au mois de juin afin que les opérateurs concernés puissent présenter leurs contrats-programmes au mois d’octobre. Ces projets de programmes qui incluent des contreparties en échange de subventions seront analysés de manière à pouvoir être renouvelés pour la période 2024-2028.

Le budget global de la culture (livre, théâtre, musique...) en FWB est d’un peu plus de 330 millions d’euros par an. Une part de cette enveloppe ira à l’humour, cela reste encore à déterminer.

Gauvain Dos Santos



■ Bénédicte Linard veut intégrer les humoristes dans le monde culturel. © ENNIO CAMERIERE

Pas de souci à rire des femmes ou des écologistes

CULTURE

Le politique ne déterminera pas ce qui rentre dans le cadre de l’humour, assure Linard.

Faudra-t-il présenter un humour policé qui respecte les instances dirigeantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour prétendre à une subvention ou bien même le cracheur de vannes les plus sales aura droit à une reconnaissance du monde politique? Un humoriste comme Gaspard Proust, qui a récemment introduit une soi-

rée-débat de Valeurs actuelles avec plusieurs candidats d’extrême droite, bénéficierait-il des mêmes grâces que d’autres noms moins sulfureux?

Bénédicte Linard l’assure, “reconnaître qui fait partie du secteur de l’humour”, ce n’est pas son rôle. “Les humoristes sont reconnus par le secteur, par leur public et à partir du moment où ils se produisent

quelque part”, que ce soit au VOORire, au festival de Rochefort ou sur la scène du Kings of Comedy Club (Bruxelles). “Je n’interviens pas sur la Fédération belge des professionnels de l’humour, poursuit l’élue Ecolo. En tant que ministre de la Culture, je la soutiens financièrement pour qu’elle puisse s’organiser et exister.” Même chose avec les contrats-programmes qui déterminent les montants des subventions accordées aux opérateurs en échange de certaines missions. Ce sont ces missions et non le choix des artistes qui

interviendront dans l’octroi des subsides.

“Ce n’est pas à la ministre de la Culture de dire ce qui doit être interdit ou pas. Chaque artiste a le droit de se produire où il veut. Si un artiste choisit de se produire dans une salle dédiée au stand-up ou à l’entame d’un meeting politique, c’est son choix. Je pense que l’on peut rire de tout à partir du moment où l’on sait que l’on est dans un contexte humoristique.”

De tout, vraiment? “Il y a des balises démocratiques qui existent. Des limites, comme le négationnisme. Mais dans un

contexte d’humour, on doit pouvoir oser aborder des sujets sérieux. Je suis femme, je suis écologiste, je n’ai aucun problème à être face à un humoriste qui va rire des femmes ou des écologistes. Parce que je sais que je suis dans un spectacle. Tout comme deux minutes après, il va rire de sa mère ou de quelqu’un d’autre. Quelqu’un qui a de l’humour est d’abord quelqu’un qui sait rire de lui-même”, conclut celle qui se dit fan de l’humour cinglant et cynique, avec une mention spéciale pour Fanny Ruwet.

GDS